La Banque Laurentienne du Canada abaisse son taux préférentiel

MONTRÉAL, le 11 déc. 2024 /CNW/ - La Banque Laurentienne du Canada (TSX: LB) annonce qu'elle abaisse son taux préférentiel, ainsi que celui de B2B Banque, de 50 points de base, soit de 5,95 % à 5,45 %, et ce, à compter du 12 décembre 2024.

À propos de la Banque Laurentienne

Fondée à Montréal en 1846, la Banque Laurentienne souhaite favoriser la prospérité de tous les clients grâce à une approche spécialisée pour les services aux entreprises et à des services bancaires à faible coût conçus pour faire fructifier l'épargne des Canadiens de la classe moyenne.

Comptant environ 2 800 employés, la Banque offre une vaste gamme de services financiers et de solutions axées sur le conseil à ses clients partout au Canada et aux États-Unis. La Banque Laurentienne gère un actif au bilan de 47,4 milliards $ de même que des actifs administrés de 24,7 milliards $.

SOURCE Banque Laurentienne du Canada

Pour plus d'informations: Renseignements : Frédérique Lavoie-Gamache, Conseillère principale, relations médias et investisseurs, (438) 364-1596, frederique.lavoie-gamache@banquelaurentienne.ca

https://presse.banquelaurentienne.ca/2024-12-11-La-Banque-Laurentienne-du-Canada-abaisse-son-taux-preferentiel